



Éditorial du Président

FRANCE : AMBITION MARITIME »



Le colloque « France Ambition Maritime » organisé par l'Académie de marine s'est tenu à Paris, dans le grand amphithéâtre de la préfecture de région les 23 et 24 janvier dernier. Rassemblant plus d'une trentaine d'intervenants et cent-cinquante participants, ce colloque a clos le cycle de conférences publiques données durant l'année académique 2021-2022 par l'Académie pour la célébration du centenaire de sa Renaissance. Les visuels et les textes des présentations seront mis à disposition

du public sous forme numérique et feront l'objet d'une publication de l'Académie.

Je tiens à remercier l'ensemble des soutiens qui ont rendu cet événement possible : le préfet de région Marc Guillaume qui a bien voulu nous accueillir dans ses locaux, la SOGENA qui a assuré une grande partie de l'organisation logistique, ainsi que l'ensemble des partenaires qui nous ont accompagnés tout au long de cette année du Centenaire. Cette célébration n'aurait pas été possible sans l'engagement actif de très nombreux membres de l'Académie auxquels je souhaite rendre hommage.

Ce colloque était également le point de départ d'une vaste réflexion à venir sur la stratégie maritime de la France. Par sa

géographie – son immense territoire maritime dispersé sur tous les océans – et son histoire, la France est un pays maritime. Mais est-elle une puissance maritime ? A-t-elle une stratégie maritime qui lui permette dans les décennies à venir de tirer son influence, sa prospérité et sa sécurité des Océans ?

Elle ne manque pas d'atouts, et ils ont été largement rappelés : un patrimoine sous-marin d'une richesse exceptionnelle et des moyens d'investigation remarquables, une politique affirmée en matière de protection de l'environnement appuyée sur une recherche scientifique de haut niveau, une marine nationale planétaire, des fleurons industriels engagés résolument dans l'innovation technologique et la transition énergétique, responsables et engagés dans les compétitions à venir, l'excellence des formations aux métiers d'avenir.

Cependant, au-delà du rappel de ces nombreux succès, on s'interroge également sur la capacité de la France à affronter les menaces croissantes : capacité à maintenir la sécurité dans nos espaces maritimes métropolitain et ultramarin face au crime organisé, adéquation du format de la Marine à l'étendue de ses missions et à la concurrence des puissances montantes, avenir de la flotte stratégique et fragilité de la construction navale, retard dans les énergies marines renouvelables, maintien d'un secteur de la pêche raisonné et compétitif, position de la France face à une éventuelle exploitation future des grands fonds, manque de main-d'œuvre et difficultés de recrutement.

L'Académie va s'attacher, dans les mois à venir à analyser ces différents aspects pour dégager les perspectives et les trajectoires susceptibles de donner à la France un statut de puissance maritime du XXI^e siècle.

Alain Bovis
Président de l'Académie de marine



Hôtel de la Marine



Les activités de l'académie

ORGANISATION D'UN COLLOQUE « FRANCE : AMBITION MARITIME »

Les 23 et 24 janvier à Paris . Il a réuni des dirigeants et experts reconnus pour explorer les thèmes suivants : Aventure sous-marine, connaissance et protection des océans, France : puissance maritime, l'économie bleue, préparer l'avenir, des vocations d'avenir. Cet évènement s'inscrit dans la perspective « France mer 2030 » tracée par Monsieur Hervé BERVILLE, secrétaire d'Etat à la mer » .

REMISE DU PRIX

« **personnalité maritime de l'année de l'Académie de marine** » à **Rodolphe SAADE, Président-directeur général du groupe CMA CGM** en présence de monsieur Hervé BERVILLE.

Rodolphe SAADE est devenu Président-Directeur Général en 2017 après avoir exercé de nombreuses fonctions au sein de la société pendant une vingtaine d'années. Il a dirigé les lignes transatlantiques et transpacifiques de 1997 à 2000 avant de devenir Vice-Président du Groupe en 2010. À la tête de la société, il a poursuivi la croissance remarquable de celui-ci avec le souci de tenir compte des enjeux environnementaux. Il a notamment été pionnier sur l'utilisation du GNL, en vue de la décarbonation de la propulsion des navires. Il a dès son arrivée affirmé sa vision stratégique et pris des décisions majeures en diversifiant ses activités afin de proposer des solutions complètes et innovantes

pour une logistique de bout en bout.

[\(Lire la suite\)](#)

ATTRIBUTION DU PRIX CONJOINT

Académie de marine - Fonds de dotation Brousse dell'Aquila, à Laurent BALLESTA : photographe naturaliste, plongeur et biologiste. Il a conduit de nombreuses expéditions de plongée sous toutes les latitudes.

[\(Lire la suite\)](#)

CONFÉRENCES.

Pour poursuivre la politique d'ouverture définie dans le cadre du « centenaire de la renaissance de l'Académie » une partie des conférences de l'Académie est organisée « hors les murs » pour faciliter l'accueil et la participation d'un public plus large, les jeunes en particulier.

- Les nouvelles techniques de propulsion des navires et leur impact sur la décarbonation du transport maritime» qui s'est tenue à le 14 décembre à l'ESCP.
- Exploration archéologique sous- marine de l'épave de « la Lune », vaisseau vice-amiral de Louis XIV (1664), 14 février au siège du groupe Bouygues.

[\(Lire la suite\)](#)

À L'AGENDA

- Exposition au château de Vincennes par le service historique de la défense jusqu'au 25 mars sur le thème « Aux origines de l'Académie de marine

[\(Lire la suite\)](#)

- Augustin Fresnel (1788- 1827) et l'invention des phares modernes Conférence de Vincent Guigueno, de l'Académie de marine. Maison des ponts. Paris. Le 29 mars à 18h
- La limitation de la responsabilité des armateurs. Conférence le 16 mai à 18 h au siège du groupe Bouygues à Paris
- Table-ronde sur la genèse du porte-avion nucléaire français de nouvelle génération le 14 juin à 18h à Balard (ministère des Armées). Amphi grand Victor)
- La réunion des académies maritimes européennes doit se tenir au Portugal en juin prochain sur invi-

tation de l'Académie portugaise. Ce cénacle a été créé en 2021 à notre initiative. Il rassemble déjà plusieurs académies (Belgique, Espagne, France, Portugal, Suède, Allemagne) en vue de développer des échanges et actions sur des sujets communs.



Hervé Berville, Rodolphe Saade, Alain Bovis.



Le cycle du centenaire de la renaissance de l'Académie de marine a commencé par une présentation dans cette Lettre des principaux créateurs de l'Académie en 1752. Il s'achève par celle des refondateurs de l'Académie en 1921 : Michel Landry, ministre de la marine et Jean-Charles Chaumet, parlementaire et président de la ligue maritime et coloniale, sous l'autorité du président du conseil Georges Leygues .

Michel Landry



Professeur et homme politique
Né le 29 septembre 1874 à Ajaccio (Corse-du-Sud). Décédé le 28 août 1956 à Paris.

Entré premier à l'École Normale Supérieure en 1892, il en sort agrégé de philosophie en 1896. Nommé professeur de philosophie à Toulouse puis à Vendôme en 1897, collaborateur d'André Gide et d'Henri Bergson, il se

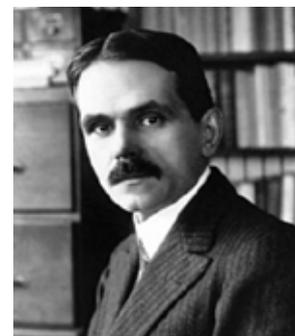
tourne vers les questions économiques et sociales..

[\(Lire la suite\)](#)

Jean-Charles Chaumet

Journaliste et homme politique
Né le 21 février 1866 à Prignac-et-Marcamps (Gironde). Décédé à Paris le 7 janvier 1932.

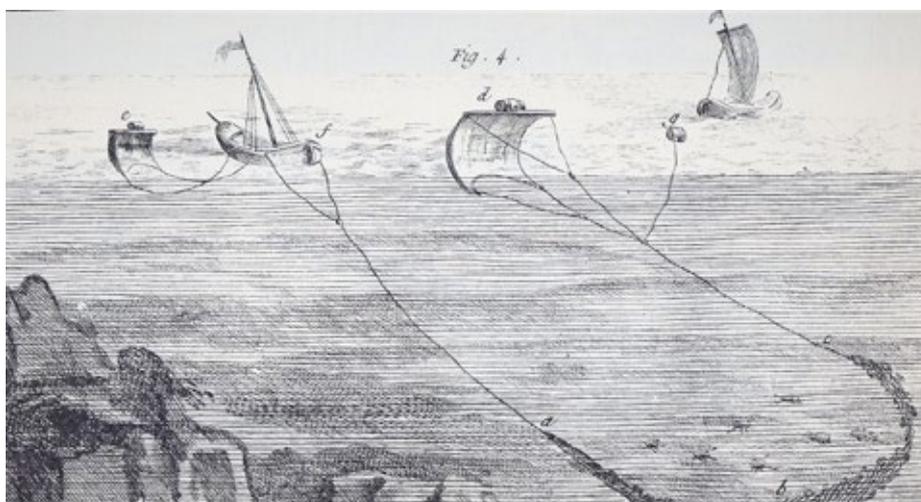
Après avoir suivi des études de droit à Bordeaux, il entre dans le journalisme. Rédacteur à La Petite Gironde, puis rédacteur en chef de L'Avenir, il crée La Tribune ouvrière, journal syndicaliste, puis La Tribune agricole. Élu député de la Gironde le 11 mai 1902 et inscrit dans le groupe de l'Union démocratique,..



[\(Lire la suite\)](#)

Travaux des académiciens

LA SURPÊCHE EST LOIN D'ÊTRE UN PHÉNOMÈNE NOUVEAU. REGARD D'ERIC RIETH, HISTORIEN, DE L'ACADÉMIE DE MARINE.



Grande trene ou dreges.

- La surpêche fait actuellement l'objet de débats vifs et controversés. Ceci n'est pas nouveau. Eric Rieth montre l'importance accordée dès le 18^e siècle à la gestion durable des stocks de pêche grâce à des dispositions réglementaires très fines, des contrôles importants et des actions de pédagogie auprès des pêcheurs
- L'auteur présente les travaux de deux acteurs du monde maritime au XVIII^e siècle, concernant les techniques de pêche et leurs conséquences sur les populations de poissons ainsi que le quotidien des communautés littorales.

Le contexte historique est dominé par deux éléments majeurs : l'ordonnance de Louis XIV sur la marine de 1681 et la désignation de Colbert en 1669 comme secrétaire d'Etat à la Maison du roi à laquelle s'y ajoute la marine la même année.

[\(Lire la suite\)](#)





ACTIVITÉS MEDIA

> Entretien.

avec Alain Bovis, président de l'Académie de marine. Le Marin. Décembre 2022 ([Lire la suite](#))

> L'industrie navale française et les perspectives européennes.

Alain Bovis. La Vigie. Novembre 2022. ([Lire la suite](#))

> Stratégie navale russe et conséquences maritimes de la guerre en Ukraine.

Alain Oudot de Dainville. *Revue de défense nationale*. Février 2023. ([Lire la suite](#))

> Élévation du niveau de la mer et droit international.

Serge Segura. Conclusions d'un colloque. *Éditions A Pedone*. 15 juin 2021. ([Lire la suite](#))

> Pour une stratégie d'influence.

Alain Oudot de Dainville *RDN janvier 2023*. N° 856. ([Lire la suite](#))

> Toulon 1942 . Le sabordage de la flotte.

Tristan Lecoq. *RDN novembre 2022* ([Lire la suite](#))

> Entretien avec Alain Bovis, président de l'Académie de marine. José Manuel Lamarque. Radio France.

Le 21 février ([Lire la suite](#))

Crédits photos

Alain Cianci .

©Caroline-Ballesta-Gombessa-Expeditions.

Contact

Édouard Berlet, Délégué à la communication et porte-parole : e_berlet@yahoo.fr

Mentions légales

Directeur de la publication : Jean-Marc Schindler, Secrétaire perpétuel

Conception : COMMISSARIAT DES ARMÉES - IR - PG Tulle – Impression : COMMISSARIAT DES ARMÉES - IR - PG Paris